



Communiqué de presse

Courtemelon, 26 avril 2024

Lancement du Prix de l'innovation Terroir Juraregion

La Fondation Rurale Interjurassienne (FRI) lance un prix pour soutenir les entreprises alimentaires innovantes de la région du Jura et du Jura bernois. Le produit devra contribuer au rayonnement de la région. Les producteurs sont appelés à faire part de leur création d'ici l'été 2024.

A quelques jours de la fête de la Tête de Moine, la FRI est à la recherche d'un produit innovant ou d'un objet contribuant à la préparation d'un produit alimentaire (par ex. girolle). Qu'il soit Grand Chasseral ou Jura l'original, le produit devra également convaincre un jury sur ses qualités organoleptiques. La méthode de sélection du Concours Suisse des produits du terroir sera suivie.

Les producteurs et les productrices intéressés ont jusqu'au 31 juillet 2024 pour annoncer leur création et espérer décrocher le Prix de l'innovation Terroir Juraregion et sa dotation de prix d'une valeur de CHF 5'000.-.

L'annonce du lauréat devrait se faire à l'automne dans le cadre de la Foire du Jura.

Le règlement complet est à découvrir sous : [Prix de l'innovation Terroir Juraregion \(terroir-juraregion.ch\)](http://terroir-juraregion.ch)

Contacts

Olivier Lapaire, Responsable Filière alimentaire et espace rurale (FAER), FRI
Courtemelon, 2852 Courtételle, olivier.lapaire@frij.ch, T 032 545 56 90 – www.terroir-juraregion.ch

Veronica Matti, Conseillère FAER et coordinatrice de la sélection, FRI
Courtemelon, 2852 Courtételle, veronica.matti@frij.ch, T 032 545 56 56 – www.terroir-juraregion.ch

Nadège Koller, Conseillère FAER et responsable des dégustations, FRI
Courtemelon, 2852 Courtételle, nadege.koller@frij.ch, T 032 545 56 51 – www.terroir-juraregion.ch